



**Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**  
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courriel : [info@munar.ca](mailto:info@munar.ca) - Web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

---

## AVIS PUBLIC

Le mercredi 9 octobre 2024

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN  
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 976-2024 RELATIF À LA CITATION DU**

**PRESBYTÈRE DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME,**

**QUE** lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 10 septembre 2024, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement numéro 976-2024 aux fins de consultation, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

**QU'UNE** séance publique du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le **mercredi, le 9 octobre 2024 à 18h30**, au Centre Communautaire Rodriguais, salle 2-3 (porte B), situé au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez. Au cours de cette séance les membres du conseil consultatif d'urbanisme expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**QUE** le projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 976-2024 relatif à la citation du Presbytère de Saint-Alphonse-Rodriguez à titre de bien patrimonial* » vise à :

- Assurer la préservation et la mise en valeur des caractéristiques propres aux valeurs patrimoniales associées au Presbytère de Saint-Alphonse-Rodriguez. L'extérieur du Presbytère est cité comme bien patrimonial.

**QUE** ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-SIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**

Anick Beauvais  
Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
(RÈGLEMENT NUMÉRO 976-2024)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL ET SUT LE SITE WEB LE VINGT-SIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-SIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**

ANICK BEAUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE